



Succession testament a etablir

Par **celclo**, le **26/12/2009** à **15:30**

Bonjour,

Je n'ai pas bcp à léguer pour ainsi dire "ma maison".

J'ai 2 enfants. J'en vois un régulièrement, il est en longue maladie, il vit seul avec son fils de 9 ans dont il a la garde.

Le 2ème, cela faisait plus de 10 ans que je n'avais pas de nouvelle de lui ni de sa famille et en 2008 ayant appris qu'il était malade lui aussi, je me suis rendu chez lui ou bien évidemment la porte m'a été ouverte'.

Nous n'avons pas bcp parlé et je lui envoie parfois des messages auxquels il ne répond "jamais" à part 2 fois lorsque je lui demandais s'il les lisait.

Ma question :

Puis je léguer à mon petit fils la quotité disponible restante après paiement des frais de mes obsèques et paiement d'un contrat d'obsèque pour mes 2 fils?

ou :

Puis je après les mêmes conditions ci-dessus, répartir le restant de la quotité disponible entre mes 2 fils et mon petit-fils à part égale ?

Je précise que j'ai 6 petits-enfants mais que celui dont je voudrais assurer un peu son avenir (santé de son papa) est le seul qui me donne de l'amour et que je vois régulièrement. Les autres ne font absolument pas de moi.

Merci de me renseigner, cordialement.

Par **fabienne034**, le **26/12/2009** à **17:52**

bonjour,

Tes deux fils ont une part réservataire et tu peux donner le reste au petit fils

tu peux aller sur:

<http://www.fbls.net/testamentinfo.htm>

pour tout savoir sur les successions et les testaments